

COMITE SYNDICAL

Du 16 Novembre 2021 – 2^{ème} Séance



Délibération n° 1



Objet : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 23 mars 2021

Étaient présents :

Messieurs GABELLE, GAURAT, LEVY, MARTIN, MEYER, MILLIAT, TEBIBEL,
Madame GALZIN.

Étaient excusés :

Monsieur NEVO.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames EUGENE et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 1 de la 2^{ème} séance de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,



Après avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 23 mars 2021 sans observation.

(adopté)

Le Président du Syndicat Mixte



Hervé GAURAT

COMITE SYNDICAL
Du 23 mars 2021



PROCÈS-VERBAL



Le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret s'est réuni le 23 mars 2021 à 10H00 à l'aéroport Orléans Loire-Valley

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, BRAUX, MALBO, TEBIBEL, MILLIAT. Madame GALZIN.

Étaient présents en visioconférence : Messieurs SOLER et LELEVE.

Étaient excusés :

Monsieur MARTIN. Mesdames LECLERC, DESNOUES, ROUSSEAU.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS, VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIQU.

1) Rapport n° 1 : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical 9 février 2021.

Monsieur le Président soumet à l'assemblée le procès-verbal du Comité Syndical du 9 février 2021. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observation.

2) Rapport n°2 : Compte de gestion 2020

Monsieur le Président soumet le rapport au vote du Comité Syndical. Le rapport est adopté à l'unanimité sans observation.

3) Rapport n° 3 : Compte administratif 2020

Monsieur NERAUD présente les résultats du compte administratif 2020 et commente les évolutions constatées. Il relève que malgré la crise sanitaire le produit des recettes d'activités n'est pas « catastrophique » avec un montant proche de 2018 et constate une bonne maîtrise des dépenses de gestion.

Monsieur VASSAL précise que la taxe d'aéroport dont le montant est en baisse en 2020 devrait être récupérée dans les années à venir.

Monsieur MILLIAT demande des précisions sur le report de crédits de 106 028 € concernant les travaux d'allongement de la piste. Monsieur VASSAL explique que les travaux n'étant pas achevés, il reste un solde à régler à l'entreprise.

Au moment du vote Monsieur NERAUD se retire et Madame GALZIN soumet le rapport au vote de l'Assemblée. L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 du Syndicat Mixte établi selon la balance générale ci-dessous :

LIBELLE		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Résultats antérieurs		387 794,72 €	57 146,94 €
Opérations de l'exercice	Dépenses	939 622,54 €	1 904 327,42 €
	Recettes	999 319,09 €	1 847 185,49 €
Résultats de l'exercice		59 696,55 €	- 57 141,93 €
Résultats globaux		447 491,27 €	5,01 €
Restes à réaliser en dépenses		446 531,86 €	
Résultats corrigés des restes à réaliser		959,41 €	5,01 €

4) Rapport n° 4 : Affectation et reprise des résultats de l'exercice 2020

Conformément à l'exposé du rapport, Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de 5,01 € en report à nouveau au compte 002.

Le résultat d'investissement soit 447 491,27 € sera inscrit au compte 001 au BP 2021.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

5) Rapport n° 5 : Participation des membres au budget 2021

Monsieur le Président donne lecture des différentes participations qui seront demandées aux membres en 2021 sans changement par rapport à l'année dernière. Il est précisé que le montant sollicité auprès du Département est un plafond qui ne sera vraisemblablement pas atteint.

Orleans-Métropole.....	100 000 €
CCIL.....	18 000 €
Châteauneuf-sur-Loire.....	3 100 €
Saint-Denis-de-l'Hôtel.....	3 100 €
Fay-aux-Loges.....	2 300 €
Jargeau.....	2 300 €
Donnery.....	1 600 €
Saint-Martin-d'Abbat.....	1 600 €
Total.....	132 000 €
Département du Loiret	842 000 €

Le rapport est adopté à l'unanimité.

6) Rapport n° 6 : Compte rendu de la délégation du Président en matière de marchés, accords-cadres et avenants

Le tableau de synthèse présenté ne donne pas lieu à commentaires particuliers autres que celui signalant les faibles montants des achats.

Il est donné acte au Président de cette communication.

7) Rapport n° 7 : Propositions d'investissements 2021

A la demande de Monsieur NERAUD, Monsieur VASSAL présente les différentes propositions d'investissements pour 2021 dont le montant global s'élève 450 132 €.

Quelques observations sont formulées:

- Monsieur VASSAL signale que la loi sur l'eau n'est pas favorable à l'aviation et contribue à accentuer les difficultés rencontrées actuellement dans ce secteur. Il est précisé que le crédit proposé de 10 000€ au BP 2021 au titre des études « loi sur l'eau » vient en complément du report de 79 975 € non réalisé en 2020.
- Extincteurs : il est rappelé que les assureurs sont très vigilants sur la conformité des appareils et contrôlent 1 fois par an l'ensemble du parc.
Mise aux normes des radios : il est rappelé les obligations relatives au passage sur fréquence 8,33 khz notamment le règlement d'exécution UE n°1079/72 prévoit que les aéronefs civils et les véhicules circulant sur les aéroports munis de radios doivent être équipés de postes avec espacements de fréquences 8,33 Khz. Le coût de cette évolution technique est important et l'investissement a été anticipé et réparti sur plusieurs années pour se terminer en 2022, ce qui coïncidera avec la fin de la période de transformation.
- Démarche carbone : Monsieur VASSAL indique que la réflexion est en cours et qu'il est ouvert à toutes propositions sur le sujet. Monsieur MILLIAT évoque la possibilité d'un appui des services d'Orléans Métropole. Il soumet également l'idée de la location des toitures des hangars de l'aéroport pour poser des panneaux photovoltaïques plutôt que d'utiliser des terres agricoles. Monsieur MILLIAT communiquera à Monsieur VASSAL les références d'une société spécialisée dans ce domaine.
- Lignes intérieures : Monsieur VASSAL précise que les aéroports d'affaires vont avoir un rôle important à jouer avec l'arrêt des lignes intérieures. Monsieur MILLIAT évoque les changements de mentalité, le durcissement des normes sans justifications techniques pures et enfin le risque de voir se développer des lignes européennes suite à la réglementation nationale qui favorisera les compagnies étrangères (Easy Jet, Ryanair) au détriment de la compagnie nationale.
Monsieur MEYER indique que de « bonnes choses » peuvent également se développer avec une nouvelle génération d'avions petits modules qui pourraient réaliser des vols Bordeaux – New York et compenseraient ainsi la perte des vols Paris-New-York.
- Contrôle d'accès : Monsieur MEYER souligne le montant élevé de ce poste.
- Bornes électriques : la puissance prévue est de 22 kva. Il est souligné la complexité pour choisir le « bon opérateur ». L'idée d'installer des parkings couverts de panneaux photovoltaïques avec recharge électrique est évoquée. Monsieur VASSAL se rapprochera des services du département et d'Orléans Métropole.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

8) Rapport n° 8 : Projet de Budget Primitif 2021

Monsieur le Président présente le projet de BP 2021 dont le montant s'élève à 3 494 605 € et donne lecture du rapport.

Monsieur VASSAL précise que le litige avec SFR est en cours de résolution.

Ce rapport est adopté à l'unanimité sans observation.

9) Questions diverses

Un point d'actualités est fait par Monsieur VASSAL sur l'évolution des mouvements (voir tableaux joints).

Monsieur TEBIBEL souhaite que le conseil puisse disposer chaque mois d'un tableau de bord de suivi des mouvements avec un historique sur 4 ans.


Concernant la conférence des financeurs, Monsieur le Président indique que celle-ci est en cours de montage et qu'une date devrait être arrêtée pour la mi-mai.

Pour conclure Monsieur NERAUD remercie les collaborateurs pour la qualité des travaux réalisés dans le cadre de la préparation de ce comité syndical.

Le prochain comité syndical se tiendra après les élections départementales dont la date est pour l'instant prévue les 13 et 20 juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 11H30.

Frédéric NERAUD



Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley

